



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 07 Mai 2014

Date de la convocation 28 Avril 2014	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes – CANET
<p><u>PRÉSENTS</u> : M. LACROIX Jean-Claude, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.BERNARDI Olivier, Mme REVERTE Françoise, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.SAGNES Bernard, CABRIERES : M.GUELTON Jacques, M.MALLET Denis, CANET : M.REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M.FAVIER Marc, Mme BENARD Bénédicte, M.SEGURA René, CEYRAS : Mme BARRE Berthe, CLERMONT L'HERAULT : M.RUIZ Salvador, M.GARCIA Jean, Mme MARTINEZ-ROQUES Micaela, M.BARON Bernard, Mme PRULHIERE Yolande, M.DÔ Laurent, Mme BLANQUET Elisabeth, M.FABREGUETTES Bernard, Mme OLLIE Sophie, M.PONCE Yvan, Mme ROBERT Laure, M.GARROFE Gilbert, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme PASSET Eliane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, MERIFONS : M.VIALA Daniel, NEBIAN : M.BARDEAU Francis, Mme MALMON Sylvie, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.VALERO Claude, Mme GUERIN Audrey, M.ALEIX Bertrand, M.GASC Georges, Mme GAVINET Isabelle, M.DUPONT Laurent, PERET : M.AZAM Joël, SAINT FELIX DE LODEZ : M.RODRIGUEZ Joseph, Mme DELMAS Louisiane, SALASC : M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.RIGAUD Christian, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald, VILLENEUVETTE : M.VIDAL Eric.</p>		<p><u>PROCURATIONS</u> :</p> <p>Mme GREGOIRE Arielle à M.BARON Bernard, Mme PASSIEUX Marie à M.GARROFE Gilbert, M.BILHAC Christian à M.AZAM Joël,</p>

Objet : Centre Hospitalier de Clermont l'Hérault – Désignation d'un représentant de la Communauté de Communes au sein du Conseil de surveillance.

Monsieur le Président informe les membres du conseil communautaire que suite à la désignation des nouveaux représentants des communes membres au Conseil communautaire de la Communauté de communes, il convient de procéder en la qualité de membre de cette dernière, à la désignation de son représentant au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier de Clermont l'Hérault.

Il précise que conformément aux dispositions du décret n°2010-361 du 8 avril 2010, les conseils de surveillance se composent de trois collèges pour un total de neuf membres :

- Un collège des représentants du personnel,
- Un collège de personnalités qualifiées,
- Un collège de représentants des collectivités territoriales, organisé comme suit :

. Le Maire de la Commune siège de l'établissement,

- . Un représentant de l'EPCI à fiscalité propre dont la commune siège est membre,
- . Le Président du Conseil Général ou son représentant.

En conséquence, Monsieur le Président invite le conseil à procéder en sa qualité de membres, à la désignation d'un représentant titulaire.

Se déclare candidat :

Membre titulaire :

Mme PRULHIERE Yolande

Après appel à candidature et vote, le conseil communautaire,

DESIGNE le représentant de la communauté de Communes du Clermontais au sein du conseil de surveillance du centre hospitalier de Clermont l'Hérault :

Membre titulaire :

Mme PRULHIERE Yolande

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20140516-2014-05-07-14-DE
Date de télétransmission : 16/05/2014
Date de réception préfecture : 16/05/2014